



HAL
open science

La notion d'élite au travail : une épistémologie par les marges

Pierre Bataille, Sophie Louey, Victor Violier

► To cite this version:

Pierre Bataille, Sophie Louey, Victor Violier. La notion d'élite au travail : une épistémologie par les marges : Introduction au Dossier " Les élites par leurs marges : (im)perméabilité et performativité des frontières sociales ". SociologieS, 2020, Les élites par leurs marges : (im)perméabilité et performativité des frontières sociales, 10.4000/sociologies.12781 . hal-02520257

HAL Id: hal-02520257

<https://hal.science/hal-02520257>

Submitted on 6 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La notion d'élite au travail : une épistémologie par les marges

Introduction au Dossier « Les élites par leurs marges : (im)perméabilité et performativité des frontières sociales »

Pierre Bataille, Sophie Louey et Victor Violier

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/12781>

ISSN : 1992-2655

Éditeur

Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

Référence électronique

Pierre Bataille, Sophie Louey et Victor Violier, « La notion d'élite au travail : une épistémologie par les marges », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les élites par leurs marges : (im)perméabilité et performativité des frontières sociales, mis en ligne le 28 février 2020, consulté le 06 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/12781>

Ce document a été généré automatiquement le 6 avril 2020.



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

La notion d'élite au travail : une épistémologie par les marges

Introduction au Dossier « Les élites par leurs marges : (im)perméabilité et performativité des frontières sociales »

Pierre Bataille, Sophie Louey et Victor Violier

- 1 À la faveur des différentes « crises » politiques et économiques qui ont récemment touché les démocraties occidentales, les « élites » sont de nouveau au centre de l'attention médiatique et scientifique. Qu'il s'agisse, par exemple, des partisans du « *Brexit* » en Grande-Bretagne, des activistes à l'initiative du mouvement « Occupy » en Amérique du Nord ou encore des mobilisations dites des « *Gilets jaunes* » en France, les individus et les groupes mobilisés ont en commun de dénoncer les privilèges dont bénéficieraient les « élites » ainsi que leurs déconnexions des conditions d'existence des neuf dixièmes – voire des « 99 % » – des populations des pays concernés.
- 2 En tant que sociologues attentifs aux modalités de production/reproduction des inégalités sociales, nous ne pouvons qu'être interpellés par la résurgence d'un tel vocable. Ce dernier donne à voir les sociétés contemporaines comme étant polarisées et hiérarchisées entre groupes sociaux aux intérêts divergents. La popularité de cette grille de lecture n'est pas anodine, surtout après une vingtaine d'années où le discours sur la « disparition » annoncée des classes sociales et des antagonismes a largement dominé les débats publics voire scientifiques¹. Cette résurgence est d'autant plus intéressante que le terme même « d'élite » appartient à l'outillage classique des sociologues pour penser la structuration sociale (Aron, 1983 ; Busino, 1987 ; Coenen-Huther, 2004 ; Heinich, 2004 ; Khan, 2012). Dans la production scientifique, la décennie qui vient de s'écouler a d'ailleurs été marquée par un retour en force de la notion, comme en témoigne le sommaire des numéros de revue, les monographies ou chapitres d'ouvrage consacrés aux différentes fractions des « élites », qu'elles soient économiques, culturelles ou politiques.
- 3 Bien que la notion d'« élites » fasse florès sur ces différents fronts, ses usages et son caractère heuristique propre restent relativement flous (Dudouet, 2018) et elle semble davantage circuler « en contrebande » – pour reprendre l'expression de Pierre

Bourdieu (1986, p. 69) – que sous forme d'emprunts raisonnés et explicites. Que désigne-t-elle exactement ? Comment opérationnaliser son utilisation dans un cadre scientifique ? En quoi est-elle plus judicieuse que d'autres taxinomies savantes permettant de nommer les personnes occupant des positions « éminentes » (« classes sociales supérieures », « bourgeoisie », « notables », « dominants », « puissants », etc.) ? Quelle problématisation des rapports sociaux et de leur dynamique induit-elle ? Autant de questions qui ont paru insuffisamment traitées aux coordinateurs et aux auteurs de ce Dossier, en particulier dans les travaux basés sur des matériaux empiriques (quantitatifs et/ou qualitatifs).

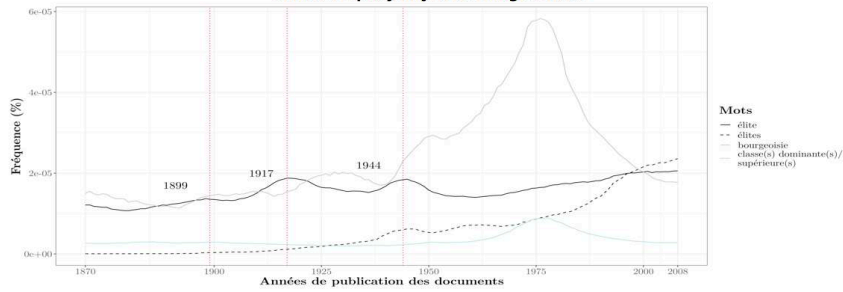
- 4 En proposant, avec ce Dossier, une approche des « élites » par leurs marges – c'est à dire en situant la focale d'analyse à l'endroit même où se dessine *a priori* la délimitation entre ceux et celles qui « en sont » et les autres –, c'est à une épistémologie de la notion d'élite à laquelle nous voudrions contribuer. Ce court texte introductif sera pour nous l'occasion de dresser les grandes lignes des débats autour de la notion d'élite et d'en pointer le caractère « mixte » – à la fois descriptif et performatif. Nous verrons dans un deuxième temps comment les cinq articles sélectionnés pour ce numéro éclairent, chacun à leur manière, cette double dimension qui, loin d'être propre à la notion d'élite, est intrinsèque à toute activité de classification/catégorisation scientifique.

« Élite(s) » : une notion en tension

Nommer les « éminents » : un acte politique ?

- 5 Par rapport à d'autres vocables désignant également les personnes situées à des positions « éminentes » au sein de groupes sociaux ou de sociétés (« classes dominantes », « classes supérieures », « bourgeoisie », « notables », etc.), l'une des caractéristiques de la notion d'élite est de charrier, dans ses usages savants comme ordinaires, une représentation duale de la hiérarchisation/différenciation sociale (Coenen-Huther, 2004). Premièrement, parler en termes d'« élite » implique d'opposer un petit groupe d'individus situés à l'apex de l'espace social observé – cumulant capitaux économiques, symboliques, sociaux et positions de pouvoir du fait de leur éminence, réelle ou supposée, dans un certain nombre de domaines d'activité – à l'écrasante majorité des personnes ne disposant pas des atouts et des qualités jugés nécessaires et légitimes pour en intégrer les hautes sphères. Deuxièmement la perspective « élitiste » – souvent opposée de ce point de vue à une perspective d'analyse en termes de « classes sociales », a priori plus dynamique et plus attentive aux variations historiques – présuppose le caractère nécessaire de ce clivage entre les « éminent·es » et les autres, lui conférant au premier abord un caractère normatif difficilement compatible avec une démarche scientifique empirique (Heinich, 2004, p. 314).

Figure 1 : Fréquence de l'utilisation des mots « élite(s) », « classe(s) dominante(s)/supérieure(s) » et « bourgeoisie » dans le corpus français de Google Books



Lecture : Parmi les documents numérisés par Google Books parus en 1917, $1,87 \cdot 10^{-5}$ % mentionnaient le terme « élite ».

- 6 La dimension politique que revêt l'usage du vocable « élitiste » apparaît très clairement dès lors que l'on compare les occurrences des différents mots désignant les fractions supérieures de l'espace social au cours des deux derniers siècles dans le corpus francophone des documents numérisés par la firme étasunienne Google grâce à l'outil *Ngram Viewer*². Ce dernier permet une analyse systématique des publications de langue française qui exclue néanmoins les revues scientifiques³. Les graphiques constitués à partir des données produites par *Ngram Viewer* livrent une mesure générale des « liens science/société » (Héran, 2015, p. 550) sur certains sujets plutôt qu'une évolution du vocabulaire dans les cercles de la science « de pointe » (*Ibid.*). Dans le cas qui nous occupe, cette perspective est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet d'analyser certaines conditions de transfert des concepts sociologiques vers un public de non-spécialistes.
- 7 Nous avons ici choisi de comparer l'évolution de la fréquence des termes « élite(s) »⁴ avec celles des termes « bourgeoisie » et « classe(s) supérieure(s)/dominante(s) » entre 1870 et 2008 en France, soit depuis l'avènement de la Troisième République jusqu'à l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles. Les courbes montrent très clairement que les différents termes ont connu des popularités variables suivant les époques – les termes de « classe(s) dominante(s) » ou « classe(s) supérieure(s) » ayant été globalement moins utilisés que les deux autres sur toute la période nous intéressant ici. Par ailleurs, certaines périodes historiques semblent plus propices à certaines taxinomies que d'autres. On peut émettre ici quelques hypothèses quant à l'incidence du contexte socio-politique sur les tendances observées.
- 8 Ainsi, dans les documents publiés pendant les décennies 1960-1970, la fréquence des termes directement affiliés à la pensée marxiste (« bourgeoisie », « classe(s) dominante(s)/supérieure(s) ») indique qu'ils occupent largement le devant de la scène de la production littéraire et scientifique. Assez contre-intuitivement, c'est la seconde moitié du XX^{ème} siècle (et non le XIX^{ème} siècle) qui s'avère être la période où le terme « bourgeoisie » se diffuse largement au-delà des cercles intellectuels, en congruence avec d'autres analyses lexicométriques basées sur des corpus plus restreints et mieux maîtrisés (Dudouet, 2018, p. 173). Les luttes sociales et les intenses changements qui touchent la société française autour de l'année 1968 (Zancarini-Fournel, 2013) sont sûrement l'un des facteurs de la diffusion d'une dénomination en termes de « classes » et d'opposition entre « bourgeois » et « prolétaires » pour problématiser et critiquer l'ordre social d'alors⁵.

- 9 Autre tendance remarquable, le rattrapage du pluriel « élites » sur le singulier « élite » entre les années 1970 et 1990 – couronné par un léger dépassement sur la décennie 2000. Comme l'a bien souligné Jacques Coenen-Huther, l'usage du pluriel ou du singulier dans le cas du vocable élitaires est assez lourd de sens (Coenen-Huther, 2004). Parler de « l'élite », c'est désigner « les meilleurs » sans distinction de domaine de compétence particulier, comme s'il existait une échelle universelle de l'excellence – pour reprendre la conception défendue par Vilfredo Pareto de l'« élite » comme groupe formé d'« une classe de ceux qui ont les indices [d'excellence] les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité » (Pareto, 1917, p. 1297). User du pluriel « élites », c'est davantage mettre l'accent sur la pluralité des échelles de valeur, voire leur potentielle concurrence dans la course à l'accès aux positions éminentes. Parmi les spécialistes, « monistes » et « pluralistes » se sont longtemps opposés, les deuxièmes posant la concurrence entre groupes élitaires comme l'une des conditions de possibilité d'un système politique aux aspirations démocratiques (Dahl, 1971).
- 10 Dans notre cas, il est difficile d'analyser précisément quels sont les ressorts du passage du singulier au pluriel. Une piste nous semble néanmoins intéressante. Comme l'a relevé François-Xavier Dudouet, l'utilisation du vocable élitaires à la fin du XIX^{ème} siècle en France est très liée à l'histoire de la Troisième République. Parler d'« élite » dans ce contexte traduit une « représentation morale de la société » (Dudouet, 2018, p. 252) où, idéalement, les places devraient être allouées en fonction des capacités individuelles et pas de la naissance. D'ailleurs, ce sont les expressions « élite de la nation »/« élite de la société » avec lesquelles le mot « élite » est très souvent cité durant le XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}. De fait, l'utilisation du singulier – censé désigner « les meilleurs » au-delà de leurs domaines de spécialisation – semble s'accorder particulièrement bien avec certaines vellétés méritocratiques qui ont accompagné le renforcement du régime républicain à partir des années 1880. L'accroissement de la fréquence d'utilisation du pluriel à partir des années 1980 – généralement associée à un qualificatif (« politiques », « locales », « intellectuelles ») – pourrait être interprété comme le recul d'une vision de « l'élite » liée aux principes méritocratiques de la Troisième République et à une prise en compte accrue du caractère nécessairement différencié et concurrentiel des fractions dominantes de l'espace social.
- 11 Par ailleurs, comme le souligne également François-Xavier Dudouet, la courbe de fréquence du vocable élitaires semble rythmée par les événements structurant l'histoire politique française depuis la Révolution. Les années où les courbes relatives aux termes « élite »/« élites » dessinent un coude (1899, 1917, 1944) sont indiquées par une ligne verticale en pointillés rouges. Les deux premiers coudes se situent à des moments clés de l'histoire de la Troisième République (la fin de l'affaire Dreyfus, dans le premier cas, et la fin de la Première Guerre mondiale, dans le second) – et semblent confirmer en partie l'hypothèse que « l'occurrence du mot serait donc forte quand la République se sent puissante, faible quand elle doute d'elle-même » (Dudouet, 2018, p. 251). Le cas de l'année 1944 est un peu à part. L'aperçu des quelques documents à disposition pour les années 1940-50 et 2000 (pendant lesquelles la notion effectue un retour marqué dans les publications, surtout si l'on additionne les fréquences des occurrences des pluriels et des singuliers), laisse à penser que la teneur accordée à la notion est moins invocatrice et plus analytique, voire critique. Cela n'est sans doute pas étranger au fait que les ouvrages universitaires constituent une part importante des documents du

corpus de *Google Books* publiés entre 1980 et la fin des années 2000 (Pechenick, Danforth & Dodds, 2015).

- 12 Enfin, un autre élément particulièrement intéressant pour notre propos se situe dans l'alternance des sommets et des creux des courbes de fréquences pour les termes « bourgeoisie » et « élite(s) » : dans la plupart des cas, un pic de fréquence d'« élite »/« élites » correspond à un creux du côté de l'utilisation de « bourgeoisie ». Nombre de périodes historiques marquées par des conflits sociaux importants au sein de l'espace national français (la Commune de Paris, le Front populaire, les années 1960-70) se distinguent par un recul de la fréquence du vocable élitiste et une augmentation de la taxinomie davantage inspirée des travaux marxistes. La chute de la fréquence du terme « bourgeoisie » à partir des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, malgré la crise économique de 2008, indique une piste sur le sens à accorder à la remontée du vocable élitaire sur la même période. Dans ce cas précis, on peut penser que l'affaiblissement du poids symbolique de la pensée marxiste dans l'espace public – du fait notamment de la fin des régimes communistes à l'est de l'Europe – a poussé sur le devant de la scène politique des années 2000 le vocable élitaire et la charge critique qu'il peut charrier dès lors qu'il est utilisé pour désigner non pas « les meilleurs » mais ceux et celles qui occupent indûment les « meilleures places ». C'est donc possiblement au service d'une critique d'un système qui « favorise[rait] certains individus aux dépens du plus grand nombre [en] assur[a]nt des privilèges à une minorité, à un petit groupe dont certains attributs particuliers sont valorisés arbitrairement » (Busino, 1991, p. 4) que pourrait se rattacher cette dernière augmentation de la fréquence d'utilisation du vocable élitaire.
- 13 L'opposition entre analyse « élitiste » (confinant à l'immobilisme et à la normativité de l'asymétrie des positions sociales) et « classiste » (favorisant une vision plus historique et dynamique des rapports de domination) qui a souvent servi de ligne de clivage entre penseurs « conservateurs » et « progressistes », peut être discutée sur le plan analytique (Berrebi-Hoffmann, 2010, pp.129-133) comme nous allons le voir. Elle conserve néanmoins une relative pertinence à la lumière des tendances dégagées ici. On voit que dans cette zone grise de diffusion des idées et concepts sondée par *Google Books* – entre très grand public et cercles purement académiques – l'utilisation du terme « élite » plutôt qu'un autre reste fortement corrélé au contexte socio-politique et aux représentations légitimes de l'ordre social en cours.

Entre descriptif et normatif : « l'élite », un concept scientifique comme un autre ?

- 14 Qu'en est-il alors des débats davantage cantonnés à la sphère scientifique ? « Neutralité axiologique » oblige, le choix de l'outillage conceptuel utilisé pour nommer les individus localisés à l'apex des groupes sociaux échappe-t-il à ces enjeux socio-politiques « ordinaires » ? Si l'on suit la minutieuse enquête qu'a consacré François-Xavier Dudouet à la généalogie de l'utilisation de la catégorie « élite » dans les écrits scientifiques depuis le XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui (Dudouet, 2018), rien n'est moins sûr. Dans la plupart des travaux de synthèse dédiés à la notion, il est d'usage d'associer la genèse de la « théorie des élites » aux travaux de trois penseurs majeurs de la sphère italo-phonique de la fin du XIX^{ème} siècle – soit Vilfredo Pareto, Gaetano Mosca et Robert Michels – autour desquels se serait « formée une école sociologique, puis

historique, qui considère que, quelle que soit la nature du régime politique, il y a toujours une élite, une minorité qui gouverne tandis que la masse de la population est gouvernée » (Leferme-Falguières & Renterghem, 2001, p. 58).

- 15 Il faut tout d'abord relever que l'idée selon laquelle le bon fonctionnement d'une société nécessite d'accorder le *leadership* à un groupe d'individus réduit mais doté de capacités et d'atouts hors du commun est finalement peu présente telle quelle dans leurs écrits⁶. Les trois auteurs précités soutiennent en effet assez peu l'idée d'un groupe stable durablement inscrit au sommet de la société (Berrebi-Hoffmann, 2010). Les questions « d'auto-destruction » des groupes élitaires – qui, à trop se cloisonner, perdent de leur potentiel de « régénération » – sont au cœur des écrits de Vilfredo Pareto. Ce sont davantage les cycles et la « circulation » des différents groupes élitaires que problématissent ces auteurs⁷. Plus que l'inaltérabilité d'un petit groupe dominant la masse de leurs congénères, c'est davantage dans l'idée d'une nécessaire hiérarchisation des groupes sociaux – en posant l'existence d'« élites » en qualité d'« invariant sociologique » comme Vilfredo Pareto (Genieys, 2011, p. 11) ou en postulant que la « formation d'un appareil de direction conduit inéluctablement à la constitution d'un groupe élitare » (*Ibid.*, p. 59) comme le fait Robert Michels avec sa fameuse « loi d'airain de l'oligarchie » – qui constitue sûrement la principale pierre d'achoppement avec certains tenants d'une téléologie de l'avènement d'une société sans classes.
- 16 Néanmoins, malgré ces éléments communs, la cohérence de cette « école italienne » – comme il est d'usage de la nommer – et sa localisation à la source de la pensée « élitare » en sciences sociales ne résiste pas à l'analyse.
- 17 Premièrement, l'analyse précise des textes des trois auteurs précités montre que ces derniers « n'utilisent pas tous, ni avec la même intensité, le terme élite » (Dudouet, 2018, pp. 12-13). Très présent sous la plume de Vilfredo Pareto, il est absent des écrits de Gaetano Mosca – qui préfère les termes de « classe politique » pour désigner le groupe d'individus amené à exercer le pouvoir – et assez peu utilisé par Robert Michels – qui parle davantage « d'oligarchie ». Bien que les liens intellectuels et humains entre les trois intellectuels soient documentés⁸, un tel éclatement sémantique interroge sur le caractère unifié de cette « école » italienne et sur sa possible reconstruction *ex-post*.
- 18 Deuxièmement, si l'identification des trois penseurs comme inventeurs d'une problématisation « élitiste » de la structuration des groupes sociaux est discutable, c'est également parce qu'ils sont loin d'être les premiers à formuler « la théorie selon laquelle un pays est toujours gouverné par une minorité » et « celle selon laquelle les élites se succèdent » – qui, comme le reconnaît lui-même Vilfredo Pareto (Genieys, 2011, p. 17), les précèdent largement. La mise en avant de la supposée « école italienne » a contribué à masquer d'autres intellectuels ou groupes d'intellectuels dont les propositions s'inscrivent complètement dans le même type de problématique, notamment les penseurs « élitistes » de la France post-révolutionnaire en quête d'un nouvel équilibre – dont Saint-Simon est le représentant le plus connu (Clifford-Vaughan, 1960).
- 19 Si, à l'analyse, on aurait donc un peu de mal à ranger le trio Vilfredo Pareto, Gaetano Mosca et Robert Michels sous le toit d'une même « école » séminale, d'où nous vient donc cette idée particulièrement bien ancrée dans les manuels et les ouvrages de synthèse consacrés à la question ? Ici encore, une attention particulière aux usages sociaux de la notion permet d'y voir plus clair (Dudouet, 2018, pp. 327-388). C'est ainsi

surtout au cours de leurs diffusions dans les départements de sociologie et de science politique américains des années 1930 aux années 1950, que les productions des trois auteurs vont être « mises en école » – pour reprendre l'expression d'Ettore Albertoni (Albertoni, 1987, p. 171) – et revenir ensuite en Europe, sous la plume des auteurs hostiles ou critiques du marxisme⁹, qui y trouveront une boîte à outil alternative à la pensée matérialiste pour problématiser les asymétries et les relations de pouvoir. La notion d'élite est ainsi mobilisée pour « rappeler la loi d'airain de l'oligarchie, l'inégalité des dons et des succès » au-delà des inégalités de dotation économiques et symboliques (Aron, 1960, p. 268) et « minimiser la sévérité de la sélection, tout en la rationalisant non plus par l'exercice de la domination mais par les vertus de l'excellence individuelle » (Heinich, 2004, p. 318). Cette appropriation des penseurs italiens aux États-Unis peut s'interpréter sous deux angles, relativement opposés : pour les pères du fonctionnalisme, les écrits de Vilfredo Pareto – et leur ambition de dégager différentes lois sociales immuables – offrent un appui intéressant pour fonder une science sociale pensée sur le mode de la médecine (Desmarez, 1986) ; pour les sociologues plus intéressés par l'analyse (et la critique) des processus de construction et de légitimation des inégalités, le vocable « élitaire » permet de travailler sur la question des relations de pouvoir et des rapports sociaux qu'ils traduisent sans craindre d'être taxés de marxisme (Dudouet, 2018, pp. 359-366) à l'instar de Charles Wright Mills, dont la perspective d'analyse de « l'élite du pouvoir » sera appelée à faire florès (Mills, 1956).

- 20 Est-ce à dire que la notion d'élite ne serait qu'une coquille vide de tout potentiel heuristique, permettant davantage de situer le point de vue de celui ou celle qui s'en saisit que de constituer un outil de création de connaissances nouvelles ? Comme nous venons de le voir, la double dimension scientifique/politique – que l'on pourrait également qualifier de descriptive/normative – de la notion d'élite est particulièrement saillante dès lors qu'on essaye d'en définir le périmètre. Elle nous semble néanmoins intéressante justement parce qu'elle force à porter une attention particulière à ce que nous (sociologues, mais plus largement chercheurs en sciences sociales – et plus largement encore scientifiques tentant de rendre compte de matériaux empiriques complexes) faisons lorsque nous conceptualisons et « nommons » d'un nom savant des ensembles de faits observés dans le cadre de nos protocoles d'enquêtes. Elle nous rappelle que problématiser des matériaux empiriques grâce à un concept permet idéalement de mieux comprendre les phénomènes que nous analysons, mais fait également apparaître sous un jour nouveau notre objet d'étude et concourt à en modifier durablement la perception¹⁰. Elle nous contraint en quelque sorte à l'épistémologie et à maintenir toujours alerte la réflexion sur nos propres pratiques de recherche.

Perspectives des marges

- 21 Cherchant à saisir les « élites » par leurs marges, les travaux réunis au sein de ce Dossier¹¹ ont en commun d'interroger les modalités par lesquelles les individus et les groupes sociaux dont ils font partie participent à la construction d'un groupe élitaire et à la délimitation de ses frontières. Le passage par les « marges » aide à rendre compte à la fois de l'hétérogénéité qui caractérise ces groupes sociaux *a priori* prééminents, derrière l'apparente unité conférée par l'appellation d'« élite ». Il permet également de

mettre en lumière les rôles et les contributions des acteurs de ces marges dans l'établissement des frontières sociales des groupes élitaires dont ils font partie.

- 22 Dans son travail classique sur la socio-histoire de la catégorie des « cadres », Luc Boltanski (1982) montrait très bien que, dès lors que l'on déplace la focale d'analyse du cœur du groupe social analysé vers ses marges, on voit très clairement apparaître la double fonction de certaines dénominations sociales, descriptive et performative : la catégorie de « cadre » et tout l'imaginaire qu'elle charrie dans les années 1970-1980 vaut ainsi moins pour son poids quantitatif au sein de la population visée que pour sa dimension identificatoire et symbolique pour les (nombreux) cadres « moins cadres » de la périphérie – *i.e* ceux réunissant moins souvent tous les atouts qui font les « vrais cadres » (l'attaché-case, le logement sur Paris, etc.). Il en va également ainsi quand on analyse ce que devenir membre des « élites » nationales d'un pays « veut dire » pour ceux et celles qui accèdent aux plus hauts échelons de la société mais qui n'y étaient pas prédestinés (Naudet, 2017) : les récits d'insertion dans les couches supérieures de la société, les possibles résistances rencontrées, les ruptures que ce processus a pu engendrer à l'échelle de leur parcours renseignent autant sur les voies d'accès à l'« élite » que sur le type de narrations utilisées par les institutions pour légitimer un ordre social inégalitaire. Et de la maîtrise de ces manières plus ou moins légitimes de « se dire » élite dépendent également les conditions de rentabilité de tous les atouts élitaires (Bataille, 2018). Aussi, s'intéresser aux « groupes élitaires » par leur marge et par le biais de ceux et celles qui prétendent ou essayent « d'en être », comme le proposent les différents articles de ce Dossier, c'est précisément poser d'emblée les « élites » à la fois comme un outil d'analyse du monde social et comme une catégorie à la fois objet et fruit de luttes de classement. Davantage que de simples frontières, ou lignes de crête, ces marges apparaissent ainsi d'abord comme des espaces de médiations matérielles et symboliques. Déplacer la focale vers ces espaces et ceux qui les font, permet de reconsidérer ce qui se joue dans chacune des strates des « élites » et de leurs frontières.
- 23 En outre, s'interroger sur « les marges de l'élite » ouvre – et prend acte de l'ouverture, selon les cas – de féconds champs de recherche, notamment en déplaçant la focale vers le champ de l'expertise ou encore vers les cadres intermédiaires – *middle rank official* – (Barrier, Pillon & Quéré, 2016) qu'on peut aussi choisir de désigner comme des élites de second rang. Il n'en reste pas moins que, quelle que soit la dénomination retenue, elle vise à rompre avec la binarité évoquée précédemment et à sortir de la logique de distinction des « élites ». Il s'agit dès lors de saisir ce qui se joue dans leur(s) interpénétration(s) et ainsi restituer la complexité de la réalité sociologique des sociétés dans l'analyse de leur stratification sociale.
- 24 Enfin, il nous semble que ce Dossier, la perspective qu'il promeut, et plus encore les différents papiers qui le composent, constituent des exemples particulièrement frappant du bénéfice à faire dialoguer travail empirique poussé et forge conceptuelle, pour améliorer nos capacités d'analyse du monde social et des logiques qui le structurent.

Présentation des papiers

Se heurter aux « frontières »

- 25 Les contributions, toutes basées sur des terrains empiriques originaux, peuvent être divisées en deux ensembles. Les enquêtes du premier groupe donnent à voir les processus d'exclusion et parfois même d'auto-exclusion. Les auteurs, Ugo Lozach et Nicolas Simonpoli, analysent tous les deux les cas de personnes ayant suivi ou suivant des études supérieures dans des établissements français perçus comme élitaires mais ne transformant pas nécessairement leur excellence scolaire en excellence sociale et politique. Ces écarts entre la possession de titres scolaires prestigieux et l'occupation de places n'y correspondant pas nécessairement dans l'espace social, portent à analyser les conditions de possibilité de ces bifurcations et à repenser les outils analytiques à notre disposition pour rendre mieux compte de la pluralité des ancrages sociaux dans lesquelles ces processus s'inscrivent.
- 26 Ugo Lozach discute ainsi de la pertinence de la notion d'élite à partir d'une enquête consacrée aux diplômés d'établissements sélectifs de l'enseignement supérieur de second rang : les Instituts d'études politiques (IEP) de province (hors Paris). En retraçant les trajectoires des enquêtés, l'auteur montre combien ces derniers ont, pour l'essentiel d'entre eux, candidaté dans ce type d'IEP parce qu'il constituait un premier choix d'orientation qui était le plus prestigieux selon leurs logiques d'auto-positionnement. Pour autant les conditions d'arrivée jusqu'à ce choix varient en fonction des positions initiales des individus. En effet, soit ils n'envisageaient pas de candidater dans un établissement « plus prestigieux » par manque de ressources sociales et/ou économiques – alors même que leurs réussites scolaires présageaient d'acceptations dans des écoles « plus prestigieuses » – soit ils manquaient de ressources scolaires pour pouvoir y accéder et ont dû alors ajuster leurs candidatures pour intégrer un établissement qui soit le « plus prestigieux » dans le champ de leurs possibles. L'auteur montre que ces stratégies d'orientation dans l'enseignement supérieur sont corrélées à des positions sociales très différentes. Les enquêtés effectuent des choix au regard de leurs appréhensions des hiérarchies scolaires qui varient donc en fonction de leur passé scolaire et social. Ainsi certains enquêtés – les moins dotés socialement mais pas scolairement – choisissent en premier lieu un IEP de province. Pour d'autres – les plus dotés socialement mais pas scolairement – il s'agit plutôt d'un second choix. Pour autant, l'auteur démontre que ces choix ne relèvent pas strictement d'appréhensions inégales des hiérarchies scolaires mais bien plutôt de choix effectués en fonction d'objectifs qui ne sont pas seulement professionnels. Ainsi la qualité de la vie étudiante ou encore la préservation de son environnement familial et amical peuvent contribuer au choix d'effectuer ses études dans un IEP de province plutôt que de prendre le risque de s'éloigner de celui-ci. Après l'avoir discutée tout au long de son article, l'auteur préconise au final d'abandonner la notion d'élite en défendant une approche par classe, qui permet selon lui de davantage objectiver les positions des individus. Le travail d'analyse dans les marges amène ici finalement à remettre en cause l'intérêt heuristique même de la notion d'élite.
- 27 Nicolas Simonpoli analyse de son côté les trajectoires de responsables syndicaux (de la Confédération générale du travail – CGT) passés par l'École nationale de l'administration publique (ENA) à la faveur de l'instauration d'une troisième voie

d'accès à cette grande école au sommet de la hiérarchie scolaire française durant trois années (1983-1986). L'auteur montre que les carrières auxquelles accèdent ces anciens syndicalistes diffèrent de celles des diplômés des autres voies et s'inscrivent *a priori* dans des espaces professionnels moins prestigieux que ceux fréquentés par les autres élèves. Bien qu'en marge de la haute fonction publique par leurs profils et leurs postes, ces énarques « de la troisième voie » ont pu néanmoins convertir leurs ressources professionnelles passées – essentiellement celles liées à leurs activités syndicales – une fois devenus hauts fonctionnaires. Là encore l'auteur montre que ces choix ou refus d'affectation ne sont pas uniquement la conséquence de leur relativement faible niveau de ressources – comparé à celui de la plupart de leurs camarades de promotion. Ces spécificités découlent également d'une appréhension différente de l'espace social et de la réussite professionnelle, fruit de leurs parcours particuliers. Si ces élèves font, pour certains, des expériences directes de mises à l'écart par leurs profils, d'autres apprennent à convertir ce qu'ils savent et ce qu'ils sont pour s'imposer.

- 28 Les deux auteurs mettent alors en évidence l'existence de frontières parmi les groupes d'élites en devenir, même lorsqu'ils sont issus d'un même creuset scolaire (IEP d'un côté, ENA de l'autre – soit deux « voies royales » d'accès aux fractions dominantes de l'espace social en France). Ils questionnent ainsi la capacité qui est souvent prêtée à ces cursus scolaires prestigieux à « produire » un même corps indépendamment des produits des socialisations individuelles antérieures à l'intégration. Ces analyses portent ainsi à relativiser l'importance de la fonction des « écoles d'élite » et de leurs effets d'institutions¹². L'étude de ces institutions, par leurs marges, permet d'ailleurs de faire la part des choses entre ce qui tient à l'origine sociale et aux différents niveaux de capitaux des impétrants et ce qui relève du prestige de l'institution de formation et de son effet sur les parcours des anciens et anciennes élèves. Les deux recherches présentées ici appellent également à porter une attention particulière aux discours et représentations des personnes qui frayent dans les fractions dominantes de l'espace social, de façon à ne pas se prévenir des lectures uniquement informées par la logique de la légitimité – à la manière des perspectives analytiques mobilisées dans les analyses des pratiques des classes populaires depuis les travaux de Richard Hoggart (1970) ou de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron (1989). Des analyses réductrices pourraient en effet laisser à penser que ces enquêtés font « de nécessité vertu », justifiant la limitation objective de leurs perspectives d'avenir par une rationalisation *ex post*. Si de tels stratégies discursives ne sont pas totalement à mettre de côté, les deux auteurs invitent également à prêter attention à la manière dont certaines attentes individuelles ne cadrant pas avec la « logique de l'excellence » (Ferrand *et al.*, 1999) (comme par exemple le fait de ne pas vouloir quitter sa région pour les futurs élèves des IEP de province) peuvent avoir une incidence décisive sur la dynamique des parcours. Ugo Lozach et Nicolas Simonpoli invitent ainsi à complexifier les interprétations légitimistes traditionnelles que nous – chercheurs et chercheuses travaillant sur les « élites » et regardant de fait vers le haut de la pyramide sociale – pouvons souvent développer quant aux appréhensions des hiérarchies scolaires et professionnelles à l'œuvre dans les espaces travaillés par des logiques élitaires.

Instaurer des « barrières » pour mieux avoir le « niveau »

- 29 Le second groupe de contributions s'intéresse quant à lui à des individus en luttés dans les « marges de l'élite ». Lorraine Bozouls, Romain Damien et Foued Nasri portent ainsi

leurs attentions sur des individus exerçant des activités professionnelles associées aux cercles du pouvoir économique et politique mais qui sont néanmoins relégués loin du « cœur » élitare car initialement porteurs de propriétés sociales peu ou pas valorisables dans l'espace social dans lequel ils et elles évoluent.

- 30 Ainsi Lorraine Bozouls se penche sur les classes supérieures du privé à partir de leurs investissements résidentiels. Bien que cumulant un certain volume de capital et certains signes extérieurs de réussite sociale, les membres de ces ménages restent éloignés du pouvoir politique et ne font ainsi pas partie de ce que l'on pourrait appeler « le cœur de l'élite » nationale française. En analysant les ressources possédées par différents ménages (économiques, scolaires, culturelles) et les manières de les valoriser, l'auteurice met au jour différents registres stratégiques visant à se projeter comme membre de plein droit des « élites ». Ces stratégies passent par des logiques d'accumulation au cœur desquelles les femmes tiennent un rôle essentiel. Par son entrée par le monde privé des classes supérieures, Lorraine Bozouls porte ainsi attention à des actrices souvent ignorées dans la production des richesses. Or, les femmes des ménages de la classe supérieure qu'elle étudie acquièrent non seulement un rôle notable mais contribuent aussi à hisser le ménage dont elles font partie au rang d'« élite » en faisant valoir d'autres formes de pouvoir que le pouvoir national, notamment orienté vers l'espace local (au niveau de la résidence, du quartier voire de la ville). L'analyse montre que les manières de se raconter et de faire le récit de la construction des richesses accumulées jouent également comme moyen de se distinguer de ceux et celles qui sont considérés comme n'ayant pas eu à faire d'effort pour s'élever socialement et ayant hérité de leur position sociale privilégiée. Le recours au prêt bancaire ou encore le refus de certaines dépenses sont alors avancés comme preuves de sacrifices individuels et familiaux pour développer son patrimoine à long terme. L'auteurice montre ainsi que les femmes de ces ménages – loin d'être enfermées chez elles – tiennent un rôle pivot majeur dans les stratégies familiales de constitution et d'entretien du patrimoine tout en s'occupant souvent aussi d'un quotidien familial pesant temporellement.
- 31 Romain Damien présente de son côté l'analyse d'une nouvelle génération de diplomates palestiniens. Ces individus diffèrent des profils antérieurs par leurs voies d'accès à la fonction diplomatique (qu'ils ont intégrée grâce à leur expertise professionnelle plus que par connivence politique) mais aussi par les pratiques qu'ils importent dans les activités relatives à cette fonction. Ces diplomates mettent en récit les différences sur lesquelles ils s'appuient, individuellement mais aussi en tant que groupe générationnel, pour conquérir les positions de pouvoirs auxquelles ils tentent d'accéder et, ainsi, se faire une place parmi l'élite diplomatique palestinienne. Les membres de la nouvelle génération de diplomates tirent par ailleurs profit de la professionnalisation de leur champ de compétence pour se constituer en tant que groupe élitare reposant sur la maîtrise d'un savoir-faire dont ils se prévalent vis-à-vis de la génération précédente. Si la profession de diplomate évolue par la création de cadres normatifs et juridiques, il n'en demeure pas moins que des pratiques clientélares antérieures perdurent. Ces persistances entrent en contradiction avec les injonctions pesant sur cette nouvelle génération de diplomates qui doit composer avec celles-ci tout en défendant leurs positions. Romain Damien met donc en tension l'idée qu'« une nouvelle génération » serait inéluctablement corrélée à de « nouvelles pratiques » alors que de nombreux traits permettent pourtant bien de distinguer les anciens des nouveaux entrants.

L'auteur invite alors à prêter attention à la nécessité d'effectuer une histoire longue des processus expliquant les persistances de certaines pratiques au sein des groupes élitaires.

- 32 Enfin, Foued Nasri rend compte d'une enquête consacrée aux participations de personnes « issues des minorités » à un programme international d'excellence. Ce programme appelé IVLP (*International Visitors Leadership Program*) vise à promouvoir des figures méritocratiques et à leur apporter des ressources que ces personnes n'auraient pu gagner sans celui-ci en leur offrant une mobilité géographique aux États-Unis. L'auteur montre cependant que ces figures méritocratiques sont objectivement à nuancer. Il analyse ainsi les mécanismes de mise en récit visant à ériger les bénéficiaires du programme en modèles d'ascension sociale. Le parrainage occupe une fonction majeure dans le processus de sélection des candidats qui vont ensuite rejoindre le cercle des bénéficiaires. Entrer dans ce cercle permet de se construire un réseau de relations sociales. Les bénéficiaires du programme jouissent de plus du prestige auquel le programme renvoie (avoir été sélectionné avec des critères perçus comme méritocratiques) et peuvent en jouer dans leur carrière. Ayant gagné quelques atouts par leur passage par ce dispositif, ils peuvent ensuite mobiliser cette expérience pour activer des réseaux de relation. Là encore, si ces bénéficiaires ne font pas partie du « cœur des élites », ils apprennent néanmoins à mobiliser les ressources mises à leur disposition dans le programme pour s'élever socialement, ponctuellement ou durablement.
- 33 Les analyses menées dans ces trois textes montrent comment des individus situés dans les marges des cercles élitaires peuvent, malgré leur relégation, travailler à consolider voire à améliorer la position qu'ils y occupent et détaillent les ressources et les stratégies déployées afin de se maintenir dans le périmètre des espaces élitaires – voire, sur un temps plus long, d'y accéder – tout en n'y occupant que des places de second voire de troisième rang. Faisant valoir des savoir-faire « nouveaux » (titre scolaire, compétences pratiques déployées), ils travaillent à conquérir des espaces dont ils se font les spécialistes jusqu'à, dans le cas de l'enquête de Romain Damien, devenir une nouvelle élite.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERTONI E. A. (1987), *Doctrine de la classe politique et théorie des élites*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck.

ARON R. (1960), « Classes sociales, classe politique, classe dirigeante », *Archives européennes de sociologie*, vol. I, n° 2, pp. 260-281.

ARON R. (1983), *Les Étapes de la pensée sociologique*, Paris, Éditions Gallimard.

BARRIER J., PILLONT J.-M. & O. Quere (2015), « Les cadres intermédiaires de la fonction publique. Travail administratif et recompositions managériales de l'État », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, n° 4, pp. 9-32.

- BATAILLE P. (2018), « Se dire normalien. Les registres de mobilisation d'une identité scolaire au travail », *SociologieS*, dossier « Identité au travail, identités professionnelles : quel(s) rapport(s) ? » [En ligne] <http://journals.openedition.org/sociologies/8762>
- BERREBI-HOFFMANN I. (2010), « Note critique », *Sociologies pratiques*, vol. 21, n°2, pp. 127-135.
- BOURDIEU P. (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62, pp. 69-72.
- BOLTANSKI L. (1982), *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P. (1989), *La Noblesse d'État*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOUSSARD V. & H. BUISSON-FENET (dir.) (2010), « Les élites dirigeantes : une recomposition en trompe-l'œil ? », *Sociologies pratiques*, n° 21, pp. 1-6.
- BUSINO G. (1987), « Les théories des élites : Problèmes et perspectives », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 25, n° 76, pp. 247-273.
- BUSINO G. (1991), *Élites et élitisme*, Paris, Presses universitaires de France.
- CHAUVEL L. & F. SCHULTHEIS (2003), « Le sens d'une dénégation . L'oubli des classes sociales en Allemagne et en France », *Mouvements*, vol. 26, n° 2, pp. 17-26.
- CLIFFORD-VAUGHAN M. (1960), « Some French Concepts of Elites », *British Journal of Sociology*, pp. 319-331.
- COENEN-HUTHER J. (2004), *Sociologie des élites*, Paris, Éditions Armand Colin.
- COUSIN B., KHAN S. & A. MEARS ASHLEY (dir.) (2018), « Elites, Economy and Society: New Approaches and Findings », *Socio-Economic Review*, vol. 16, n° 2, pp. 225-249 [En ligne] doi: 10.1093/ser/mwy019.
- DAHL R. A. (1971), *Polyarchy: Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press.
- DESMAREZ P. (1986), « La sociologie de Lawrence J. Henderson, ou Pareto perverti », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 24, n° 73, pp.173-199.
- DUDOUE F.X. (2018), *L'Élite et le pouvoir. Contribution à une sociologie des concepts sociologiques*, Habilitation à diriger des recherches, Paris, ENS Paris-Saclay.
- FERRAND M., IMBERT F. & C. MARRY (1999), *L'Excellence scolaire : une affaire de famille*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- GENIEYS W. (2011), *Sociologie politique des élites*, Paris, Éditions Armand Colin.
- GODECHOT O. (1999), « Le marché du livre philosophique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, pp.11-28.
- GRIGNON C. & J.-C. PASSERON (1989), *Le Savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éditions Gallimard.
- HEINICH N. (2004), « Retour sur la notion d'élite », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 2, n° 117, pp. 313-326.
- HÉRAN F. (2015), « Les mots de la démographie des origines à nos jours : une exploration numérique », *Population*, vol. 70, n° 3, pp. 525-566.
- HOGGART R. (1970), *La Culture du Pauvre*, Paris, Éditions de Minuit.
- JOLY M. (2018), *Pour Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions .

- KAUPPI N. & M. RASK MADSEN (dir.) (2013), *Transnational Power Elites. The New Professionals of Governance, Law and Security*, London, Routledge Editor.
- KHAN S. (2012), « The Sociology of Elites », *Annual Review of Sociology*, vol. 38, n° 1, pp. 361-377.
- KORSNES O., HEILBRON J., HJELLBREKKE J., BÜHLMANN F. & M. SAVAGE (dir.) (2017), *New Directions in Elite Studies*, London, Routledge Publisher.
- LEBARON F. (2012), « L'éternel retour du " retour des classes sociales " », *Revue française de socio-économie*, vol. 10, n° 2, pp. 281-287.
- LEFERME-FALGUIÈRES F. & V. V. RENTERGHEM (2001), « Le concept d'élites », *Hypothèses*, vol. 4, n° 1, pp. 55-67.
- MAXWELL C., DEPPE U., KRÜGER H.-H. & W. HELSPER (dir.) (2018), *Elite Education and Internationalisation*, Cham, Palgrave Macmillan Publisher.
- NAUDET J. (2012), *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*, Paris, Presses universitaires de France.
- MILLS C. W. (1956), *The Power Elite*, New York, Oxford University Press.
- PASSERON J.-C. (2006), *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Éditions Albin Michel.
- PARETO V. (1917), *Traité de sociologie générale, Volume 2*, Lausanne, Éditions Payot.
- PASQUALI P. (2014), *Passer les frontières sociales. Comment les « filières d'élite » entrouvrent leurs portes*, Paris, Éditions Fayard.
- PECHENICK E. A., DANFORTH C. M. & P. S. DODDS (2015), « Characterizing the Google Books Corpus: Strong Limits to Inferences of Socio-Cultural and Linguistic Evolution », *PLOS ONE*, vol. 10, n° 10, pp.E0137041.
- PUPPO A. (2005), « Gaetano Mosca et la théorie de la classe politique », *Revue française d'histoire des idées politiques*, vol. 22, n° 2, pp. 17-31.
- REEVES A., FRIEDMAN S., RAHAL C. & M. FLEMMEN (2017), « The Decline and Persistence of the Old Boy: Private Schools and Elite Recruitment 1897 to 2016 », *American Sociological Review*, vol. 82, n° 6, pp. 1139-1166.
- RIVERA L.-A. (2016), *Pedigree: How Elite Students Get Elite Jobs*, Princeton, Princeton University Press.
- SAVAGE M. (2017), « Déclin et renouveau de l'analyse de classe dans la sociologie britannique, 1945-2016 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 219, pp. 42-55.
- VAN ZANTEN A. & C. MAXWELL (2015), « Elite Education and the State in France: Durable Ties and New Challenges », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 36, n° 1, pp. 71-94.
- VIOLIER V. (2017), « The Militarization Theory in Post-Soviet Russia: Dispelling the Pathological Look at Political and Administrative Elites », dans WEJNERT B. P. & PARIGI (dir.), *On the Cross Road of Polity, Political Elites and Mobilization*, Bingley, Emerald Group, Série Research in Political Sociology, pp. 191-213.
- ZANCARINI-FOURNEL M. (2013), *Le Moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Éditions du Seuil.

NOTES

1. Pour un aperçu de l'évolution des débats politiques et académiques sur cette question dans le cas de la France et de l'Allemagne, voir Louis Chauvel et François Schulteiz (2003) ; pour le cas du Royaume-Uni et de la littérature anglophone, voir Mike Savage (Savage, 2017). La courte note de Frédéric Lebaron à ce sujet permet néanmoins de prendre du recul avec l'idée d'une « éclipse » des classes sociales dans les travaux de recherche – et montre comment l'approche en termes de classes sociales a largement continué à alimenter les débats scientifiques dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord depuis les années 1970 (Lebaron, 2012).

2. Les données utilisées pour construire la Figure 1 ont été générées à partir de la page <https://books.google.com/ngrams/graph?content=%C3%A9lites%2C%C3%A9lite%2Cbourgeoisie%2C%28classe+sup%C3%A9rieure%2Bclasse+dominante%2Bclasses+sup%C3%A9rieu>

3. Pour une présentation plus exhaustive du contenu de ce *corpus* particulier, voir notamment l'article consacré par François Héran aux « mots de la démographie » (2015, pp. 528-537). Il semblerait néanmoins que depuis les années 1990, les ouvrages scientifiques à diffusion principalement académique représentent une part croissante des documents numérisés contenus dans la base (Pechenick, Danforth & Dodds, 2015).

4. Comme le rappelle François Héran, le terme élite n'a pas toujours été utilisé pour qualifier des entités sociales (« au XVIII^{ème} siècle [...] Google Books révèle qu'il désignait rarement une élite sociale : c'était plutôt une anthologie, un florilège (par exemple, une "élite de poèmes", une "élite de bons mots") ») (Héran, 2015, p. 540). Aussi, on pourrait se demander à quoi font référence les occurrences relevées ici. Une analyse plus approfondie montre que les expressions les plus souvent associées aux mots « élites »/« élite » sont, dans notre cas, « de la nation », « de la jeunesse », « politique[s] », « intellectuelles », etc. On peut donc penser que dans la majorité des situations prises en compte dans le corpus, les deux termes désignent des groupes sociaux.

5. Karl Marx est d'ailleurs l'un des auteurs les plus cités dans les livres des rayons « philosophie » des librairies françaises sur la période 1966-1985 (Godechot, 1999, p. 28).

6. Bien qu'une dimension normative et une visée politique particulière soient présentes dans leurs travaux, comme le rappelle Alberto Puppo à propos de Gaetano Mosca notamment (« le but de la science politique, d'après Mosca, est double, négatif et positif : d'une part, il s'agit de combattre les systèmes métaphysiques ; d'autre part, il s'agit de construire des théories scientifiques, pouvant guider aussi bien la majorité gouvernée que la minorité gouvernante » (Puppo, 2005, p. 251)). La double casquette de « scientifique » et « d'intellectuel engagé » dans la vie politique de leur époque « rend parfois difficile de distinguer les thèses scientifiques des opinions politiques » (*Ibid.*) chez Gaetano Mosca – mais aussi chez Robert Michels, qui s'est engagé auprès des syndicats allemands puis auprès du parti fasciste italien au début des années 1930 – et a pu donner à penser que leurs prétentions scientifiques étaient en premier lieu informées par leurs vues politiques. Mais, plus qu'une spécificité des trois penseurs « élitistes », il faut davantage voir dans cette dualité une caractéristique de nombre d'intellectuels investissant à l'époque les sciences sociales : de Karl Marx à Max Weber en passant par Émile Durkheim, tous ont partagé la prétention de produire des connaissances objectives et scientifiques sur les mécanismes sociaux tout en ne faisant pas mystère quant aux finalités politiques de leurs analyses.

7. L'une des citations les plus connues de Vilfredo Pareto est d'ailleurs celle où il compare l'histoire à un « cimetière d'aristocraties » (Pareto, 1917, p. 1304) – « aristocratie » étant utilisé ici comme équivalent « d'élite ».

8. Les relations entre Gaetano Mosca et Vilfredo Pareto sont surtout connues pour la querelle qui a opposé les deux intellectuels au début du XX^{ème} siècle autour de la « paternité » de la problématisation élitiste de l'ordre social – surtout alimentée par Gaetano Mosca d'ailleurs. Robert Michels et Gaetano Mosca ont été tous deux enseignants à l'Université de Turin et

l'universitaire germano-italien n'a jamais caché que Gaetano Mosca et Vilfredo Pareto ont suscité chez lui des inspirations, bien qu'il se positionne en premier lieu par rapport à la sociologie allemande de l'époque et à Max Weber en particulier, à qui il dédie une partie de ses écrits (Dudouet, 2018, p. 14).

9. Comme Raymond Aron par exemple, qui – en plus de la place importante qu'il accorde à Vilfredo Pareto dans ses *Étapes de la pensée sociologique* – consacre également un article en anglais puis en français au développement de l'heuristique propre de la notion d'élite au regard de la problématisation en termes de classes sociales. Ainsi écrivait-il alors : « J'use du terme élite au sens le plus large : l'ensemble de ceux qui, dans les diverses activités, se sont élevés en haut de la hiérarchie et occupent des positions privilégiées que consacre l'importance soit des revenus soit du prestige. Le terme de classe politique devrait être réservé à la minorité, beaucoup plus étroite, qui exerce effectivement les fonctions politiques de gouvernement. La classe dirigeante se situerait entre l'élite et la classe politique ; elle couvre ceux des privilégiés qui, sans exercer de fonctions proprement politiques, ne peuvent pas ne pas exercer de l'influence sur ceux qui gouvernent et ceux qui obéissent, soit en raison de l'autorité morale qu'ils détiennent, soit à cause de la puissance économique ou financière qu'ils possèdent » (Aron, 1960, p. 267).

10. Loin de penser que cette double dimension de l'activité de classification et de conceptualisation scientifique d'un matériau empirique particulier soit propre aux « sciences historiques » du fait de leur supposée épistémologie particulière (Passeron, 2006), nous pensons – comme le montre Marc Joly dans sa relecture des travaux de Norbert Elias (Joly, 2018, pp. 168-167) qu'un tel constat vaut pour toutes les sciences « théorico-empiriques », qui opèrent des aller-retours entre abstraction et observation (soit la physique, la biologie et les sciences sociales telles que la sociologie, la psychologie, etc.).

11. Le Dossier repose sur cinq contributions, toutes produites à l'occasion de deux sessions du RT42 *Sociologie des élites* consacrées aux marges et frontières du pouvoir lors du 6^{ème} Congrès de l'Association française de sociologie qui s'est tenu à Amiens en 2017.

12. Cette place symbolique des établissements de formation d'élite dans le débat sur l'accès aux positions dominantes de l'espace national est particulièrement importante en France (Bourdieu, 1989 ; Pasquali 2014 ; Van Zanten & Maxwell, 2015), mais également dans d'autres pays comme par exemple le Royaume-Uni (Reeves *et al.*, 2018), les États-Unis (Rivera, 2016) ou encore la Fédération de Russie (Violier, 2017).

AUTEURS

PIERRE BATAILLE

LaRAC, Université Grenoble-Alpes (France) - Pierre.Bataille@univ-grenoble-alpes.fr

SOPHIE LOUEY

UPJV/CURAPP-ESS, Université de Picardie Jules-Vernes, Amiens (France) - sophie.louey@hotmail.com

VICTOR VIOLIER

ISP, Université Paris Nanterre (France) - victor.violier@gmail.com